





Préparer et saisir le budget primitif ou le budget supplémentaire

Cette notice détaille les différentes étapes pour l'élaboration d'un budget primitif ou supplémentaire, de la saisie des propositions jusqu'à la génération des maquettes budgétaires. Voici les 5 grandes étapes :



Table des matières

Étape 1 - Contrôle des imputations budgétaires et mise à jour du plan comptable	2
Étape 2 - Génération des éditions budgétaires de travail	3
Étape 3 - Saisie des propositions budgétaires	6
Étape 4 - Vote du budget	9
Étape 5 - Injection du budget en comptabilité	10

Contrôle des imputations et mise à jour du plan comptable

En amont de la saisie de votre budget nous vous invitons à faire deux contrôles :

- Le contrôle des imputations budgétaires : ce contrôle permet de mettre automatiquement en caduc des imputations, articles, opérations, fonctions en anomalies non mouvementées sur l'exercice en cours. Il va effectuer un contrôle de la cohérence des imputations de l'exercice en cours dans le respect de l'instruction budgétaire.
- La mise à jour du plan comptable permet de créer les nouveaux articles du plan comptable en fonction du paramétrage de votre nomenclature.

Contrôle des imputations budgétaires :

Outil > Budget > Mise en conformité des imputations

	Outil de contrôle et mise en conformité des imputations budgétaires								
	L'outil de contrôle et de mise en conformité des imputations budgétaires vérifie la cohérence des imputations selon : - les contrôles effectués par TOTEM. - les règles métiers inhérentes à la maquette budgétaire en cours.								
i	Dorénavant l'application effectue systématiquement ce contrôle lors de vos différentes saisies dans la Comptabilité (Bons de commande, Engagements, Factures, Mouvements, Saisies budgétaires et créations d'imputations)								
Si des incohérences sont détectées, celles-ci sont à corriger impérativement avant toutes éditions budgétaires (BP, BS, DM, CA).									
1 Corr	iger les imputations en anomalie Imprimer les imputations en anomalie Imprimer les imputations ginutilisées mises caduques Quitter								

Corriger les imputations en anomalie : Permet de lister les imputations non réglementaires. Se positionner sur l'anomalie et cliquer sur le bouton afficher le détail :



Selon le type d'anomalie, le logiciel vous proposera des corrections automatiques :

- Si vous êtes d'accord avec la correction proposée : cliquer sur le bouton "valider les corrections proposées"
- Si vous n'êtes pas d'accord avec la correction, double cliquer sur la ligne pour mettre l'imputation souhaitée.

	Outil de contrôle et mise en conformité des imputations budgétaires													
An	Anomalie 0003 : Le compte ne fait pas partie du plan comptable M57-M57_D.													
	D 1	lasquer le o	détail des imputations									Correction proposée	Correction validée	
		Exercice	Section	Sens	Nature	Chapitre	Article	Opération	Fonction	Ventilation	Analytique	Cor	rection	
Ø) 🗹	2022	Fonctionnement	Dépense	Réelle	012	6417		511					1
-						012	6417		511	HCV	VERT	F - D - R - 012 - 64171 -	- 511 - HCV - VERT	
										Ŧ				
		Retour									Valider les o	orrections proposées	Appliquer les corre	ections

Puis cliquer sur le bouton "Appliquer les corrections" pour valider et enregistrer la correction.

- 2 Imprimer les imputations en anomalie : permet d'éditer la liste de l'ensemble des imputations en anomalie.
- Imprimer les imputations inutilisées mises caduques : permet d'éditer la liste de l'ensemble des imputations qui ont été mises en caduc. Elles resteront consultables dans le logiciel, mais ne pourront plus être utilisées sur les écritures comptables.

Mise à jour du plan comptable :

PFA > Mise à jour du plan comptable

Les mises à jour proposées se font à partir de votre plan comptable référencé dans les paramètres généraux de la comptabilité.

Dans la liste ci-jointe, les deux procédures les plus importantes sont :

- Création des articles manquants : permet de créer automatiquement dans votre nomenclature les nouveaux articles du plan comptable
- Création des fonctions manquantes : permet de créer automatiquement dans votre nomenclature les fonctions du plan comptable

Les autres procédures ne sont pas obligatoires, mais vous pouvez les passer pour mettre à jour votre base de données :

- Mise à jour des chapitres et articles : permet de mettre à jour les libellés de chapitres et d'articles, et de cocher par défaut les articles n'existant plus en caduc.
- Suppression articles caducs : permet de supprimer les articles caducs. Nous vous conseillons de ne pas de faire cette étape si vous souhaitez pouvoir consulter vos anciens articles.

Mise à jour du plan comptable en fonction du plan de référence (M57 Collectivités territoriales uniques, métropole)

Mise à jour des Chapitres et Articles Mise à jour des libellés Chapitres et Articles en fonction du plan de compte de réference Les Articles n'existant pas(plus) sont marqués "Caduc'

Suppression Articles caducs

Les articles caduques sont supprimés

Création des Articles manquants

Création des Articles manquants selon le plan comptable de reférence

Lister les Articles non réglementaires

Lister les Articles absents du plan comptable de reférence

Mise à jour des Fonctions Mise à jour des libellés Fonctions en fonction du plan de fonction de réference Les Fonctions n'existant pas(plus) sont marqués 'Caduque'

Suppression Fonctions caduques

Les fonctions caduques sont supprimés

Création des Fonctions manquantes

Création des Fonctions manquantes selon le plan de fonction de reférence

Lister les Fonctions non réglementaires

Lister les Fonctions absentes du plan de fonction de reférence

Quitter

Quitter

- Lister les articles non réglementaires : permet de lister les articles ne correspondant pas à votre plan comptable de référence.
- Mise à jour des articles étendus : permet de mettre par défaut en caduc les articles étendus dont les articles réglementaires n'existe plus.
- Mise à jour des fonctions : permet de mettre à jour les libellés des fonctions, et de mettre par défaut en caduc les fonctions n'existant plus .
- Suppression fonctions caduques : permet de supprimer les fonctions caduques. Nous vous conseillons de ne pas de faire cette étape si vous souhaitez pouvoir consulter vos anciennes fonctions.
- Lister les fonctions non réglementaires : permet de lister les fonctions ne correspondant pas à votre plan comptable de référence.

Génération des éditions de travail

Il s'agit d'une étape facultative permettant de générer des éditions de préparation pour faciliter l'élaboration du budget.

Budget > Saisie du budget > Editions

Cliquer sur le bouton \bigcirc pour obtenir la liste des éditions proposées par JVS.

stes des éditions de travail	
Rechercher dans la table	@
Editions de travail	
Edition budgétaire détaillée par opération	
Edition budgétaire simple	
Edition budgétaire simple par opération	
Etat de contrôle au BP	
Etat de contrôle du BP par opérations	
Etat des RAR	
Etat Préparation au BP	
Etat Préparation au BP	
Etat Préparation au BP par opérations	

Par exemple, l'édition "Etat prépartoire au BP" permet de faire apparaitre les saisies de vos propositions budgétaires, report et vote de l'année, ainsi que les informations de l'année N-1.

Une fois sur votre édition, vous pourrez jouer sur les filtres pour affiner vos données.



Permet de créer une nouvelle édition.



Permet de dupliquer une édition existante pour la personnaliser.



Permet de générer l'édition en format pdf.

Saisie des propositions budgétaires

Saisie directe du budget

Budget > saisie du budget > saisie

ilance 1	Imputations budgétaires		8 Contr	óles budgétaires	Actions of	complémentaires
	Simulation par défaut		Prop.	Report + Prop.	Bud. Cum. N-1	Réa, N-1
Fonctionnement Investissement	V 🔇 011 Charges à caractère général		2 177 358,00	2 177 358,00	1 060 000,00	144 508,93 ^
Dépenses 2 177 358,00 1 577 944,28	6042 Achats de prestations de services				200 000,00	23 601,00
Deceller 2 177 259 00 1 577 044 29	V 🔊 60611 Eau et assainissement				20 000,00	-4 300,00
211100000 10110000	See 020 Administration générale de la collectivité					-4 300,00
Solde	D24 Aide aux associations (non classées ailleurs)				400,00	
0% 0%	> 211 Écoles maternelles	6				
	> 212 Écoles primaires				5 100,00	
	✓ № 30 Services communs				2 000,00	
gation 2	FORUM CENTRE SOCIO CULTUREL				2 000,00	
Fonctionnement Dépenses	HCA Hors compte analytique					
	Se+ 313 Bibliothèques, médiathèques				3 000,00	
Recherche rapide	> 2+ 314 Musées					
Terrory how render in redirection	See 316 Théâtres				300,00	
	331 Centres de loisirs				2 900,00	
	Ser 338 Autres activités pour les jeunes				1 400,00	
Recherche avancée	\$ 200 410 Services communs				400,00	
3 Affichage Recherche avancée						
ction en cours		5	aisie			-
		Prop		Repo	ort Prop	
1 011 Char	ges à caractère général	2 177 358,00	60611 30 /FG	RUM		
1 60611 Eau e	t assainissement	0,00			6	
1 30 Servi	ces communs	0,00			-	

- La balance : permet de contrôler globalement l'équilibre de votre saisie : La balance générale reste visible en permanence.
- La navigation : permet de sélectionner le couple sens/section sur lequel travailler. Exemple : "investissement/dépense"
 - La recherche rapide permet de se positionner directement sur un article.
- 2 Le bouton Affichage : permet de modifier l'ordre d'affichage des imputations budgétaires. Par exemple, il est possible de commencer par l'analytique pour faciliter votre saisie.



4 Le bouton Recherche avancée : permet d'affiner des critères plus complexes (tranche de montants, commentaire ...) et pour

recenser toutes les imputations correspondantes. La recherche dépend du niveau sélectionné dans la section « préparation du budget ».

- 5 Sélectionner la ligne : se positionner sur le niveau le plus fin afin d'ouvrir le champ « saisie » Si vous gérez une nomenclature « Analytique » et/ou « Ventilation » et que vous ne souhaitez pas répartir votre budget selon ces éléments, vous pouvez saisir vos propositions respectivement sur les comptes « HCA » et « HCV ».
 - Saisie des propositions : Après sélection du niveau le plus fin des imputations, saisir les montants dans la colonne Prop. Les totalisations sur les niveaux intermédiaires (par exemple la section ou le chapitre) sont automatiques.
- 7 Le bouton ① permet de saisir des commentaires sur l'imputation. Une fois un commentaire renseigné, il change de couleur.

Le bouton Contrôles Budgétaires : permet de vérifier les cohérences de saisie budgétaire.

Le bouton Actions complémentaires permet d'accéder aux points de menu :

- Paramétrages des colonnes : Permet de rajouter/ supprimer des colonnes visibles lors de la saisie du budget.
- Flux budgets : permet d'accéder au flux PES budget
- Pièces jointes : permet de rajouter des pièces jointes à votre budget en mettant son libellé, sa description et les stocker. Ils sont alors consultables par tous les utilisateurs du logiciel.
- Mettre à jour les reports : Avec la fonctionnalité "Délibération du résultat" dans le logiciel de comptabilité sur l'exercice N-1, les propositions des imputations liées aux articles 001, 002 et 1068 sont alimentées automatiquement.
 Le bouton permet de forcer la récupération des RAR N-1. (Notamment en cas de modification des RAR après création du budget en cours.)

Consulter le comment faire pour "Maîtriser les procédures de fin d'année comptable" disponible sur le centre d'aide.

- Initialiser les propositions : permet de préremplir la colonne proposition à l'aide de formule de calcul préétablie ou de formules personnalisables.
- Import des éléments externes : permet de récupérer les montants fournis par les logiciels JVS Web qui équipent votre collectivité : Emprunts (intérêts, remboursement du capital pour les échéances de l'année, ICNE), Gestion des biens (dotations aux amortissements), Gestion du Personnel (module Simulation de la masse salariale)s.



Cliquer sur le bouton "Actions complémentaires" > "Import des élèments externes" :

- Choisir d'alimenter les colonnes "propositions" ou "les propositions et vote".
- Se positionner sur le logiciel que vous souhaitez intégrer.



Cliquer sur le bouton (pour lancer la procédure.





- APCP/AECP : permet d'intégrer les montants des APCP et/ou AECP.
- Arrondir les montants : permet d'arrondir les montants à l'euro ou la dizaine.
- Transféré le Proposé en Voté : permet de générer une maquette avec budget voté par l'assemblée délibérante de la simulation retenue. La saisie est disponible uniquement dans la colonne du voté. Cela permet de gérer les cas où lors du conseil des montants ont été votés avec des modifications.
- Annuler le Voté : permet de revenir en mode de saisie du proposé.
- Injecter en comptabilité : permet d'intégrer les montants en comptabilité. Le tableau passe en mode consultation uniquement.
- Annuler l'injection en comptabilité : permet de revenir en arrière pour apporter des corrections.

Export/Import excel :

Vous avez la possibilité d'exporter vos imputations budgétaires dans un fichier au format ".xls". Ce classeur peut être complété dans un tableur puis ré-importé pour mettre à jour les propositions et créer les nouvelles imputations décelées.



Consulter le comment faire pour "Procéder à des exports/imports excel" disponible sur le centre d'aide.

Vote du budget

Cette étape permet d'alimenter la colonne vote de votre budget.

Budget > Saisie du budget > saisie :



Cliquer sur le bouton Action complémentaire > Transférer le proposé en Voté

Le logiciel va valider les propositions et les incrémenter dans la colonne vote.



imputations budgétaires									
		Contro	òles budgétaires	Actions complémentaire					
Prop.	Vote	Report + Prop.	Report + Vote	Bud. Cum. N-1	Réa. N-1				
1 069 000 00	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00	144 508,93	*			
1 736 000,00	1 736 000,00	1 736 000,00	1 736 000,00	1 736 000,00	328 080,08				
4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00					
2 041 574,00	2 041 574,00	2 041 574,00	2 041 574,00	2 041 574,00					
153 001,00	153 001,00	153 001,00	153 001,00	153 001,00	167 336,32				
670 120,00	670 120,00	670 120,00	670 120,00	670 120,00	38 679,61				
160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00	21 127,74				
2 227 358,00	2 227 358,00	2 227 358,00	2 227 358,00	50 000,00	178,00				
150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00					
	Prop. 1066000 1736 000,00 4 000,00 2 041 574,00 153 001,00 670 120,00 160 000,00 2 227 358,00 150 000,00	Prop. Vote 1 0590 1 050 00,00 1 736 000,00 1 736 000,00 4 000,00 4 000,00 2 041 574,00 2 041 574,00 153 001,00 153 001,00 670 120,00 670 120,00 160 000,00 160 000,00 2 227 358,00 2 227 358,00 150 000,00 150 000,00	Prop. Vote Report + Prop. 1 060 000,00 1 060 000,00 1 060 000,00 1 736 000,00 1 736 000,00 1 736 000,00 1 736 000,00 4 000,00 4 000,00 2 041 574,00 2 041 574,00 2 041 574,00 2 041 574,00 153 001,00 153 001,00 670 120,00 670 120,00 670 120,00 160 000,00 160 000,00 160 000,00 2 227 358,00 2 227 358,00 2 227 358,00 150 000,00 150 000,00 150 000,00	Prop. Vote Report + Prop. Report + Vote 1060 000,00 1 060 000,00 1 060 000,00 1 060 000,00 1736 000,00 1 736 000,00 1 736 000,00 1 736 000,00 4 000,00 4 000,00 4 000,00 4 000,00 2 041 574,00 2 041 574,00 2 041 574,00 2 041 574,00 153 001,00 153 001,00 153 001,00 153 001,00 670 120,00 670 120,00 670 120,00 670 120,00 160 000,00 160 000,00 160 000,00 160 000,00 2 227 358,00 2 227 358,00 2 227 358,00 2 227 358,00 150 000,00 150 000,00 150 000,00 150 000,00 150 000,00	Prop. Vote Report + Prop. Report + Vote Bud. Cum. N-1 1 0660000 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 050 000.00 1 736 000.00 1 736 000.00 1 736 000.00 1 736 000.00 1 736 000.00 1 736 000.00 4 000.00 4 000.00 4 000.00 4 000.00 4 000.00 4 000.00 1 050 000.00 1	Vote Report + Prop. Report + Vote Bud. Cum. N-1 Réa. N-1 1 0660000 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 060 000.00 1 44 508.93 1 736 000.00 1 736 000.00 1 736 000.00 1 736 000.00 1 736 000.00 328 080.08 4 000.00 4 000.00 4 000.00 4 000.00 4 000.00 4 000.00 2 041 574.00 2 041 574.00 2 041 574.00 2 041 574.00 2 041 574.00 153 001.00 153 001.00 157 036.32 670 120.00 670 120.00 670 120.00 670 120.00 670 120.00 38 679.61 160 000.00 160 000.00 160 000.00 160 000.00 160 000.00 211 127.74 2 227 358.00 2 227 358.00 2 227 358.00 2 227 358.00 50 000.00 176.00 150 000.00 150 000.00 150 000.00 150 0			



Pour revenir en mode de saisie du proposé. Action complémentaire > Annuler le vote



Injection en comptabilité

Une fois votre budget voté, pour que les montants apparaissent en comptabilité, vous devez faire l'injection du budget. Nous vous conseillons de faire cette étape à la suite du vote de votre budget, et une fois qu'il a été validé en préfecture.

Budget > Saisie du budget > saisie :



Cliquer sur le bouton Action complémentaire > Injecter en comptabilité.

Le logiciel va ouvrir un nouvel onglet pour intégrer les sommes en comptabilité. Laisser la procédure se poursuivre, puis cliquer sur OK et quitter.





si vous avez fait une erreur il sera possible d'annuler l'injection en comptabilité et le vote de votre budget tant que vous n'avez transmis aucune information à la préfecture et à votre centre des finances publiques.

Action complémentaire > Annuler l'injection en comptabilité

